

L'analyse des risques professionnels : un outil pour évaluer la pénibilité au travail

Évaluer au plus juste les risques professionnels



DURÉE : 2 jours

PRIX : 1 215 € HT

SESSIONS

A - 26 – 27/04/17

Paris

B - 15 – 16/06/17

Paris

C - 17 – 18/10/17

Paris

PUBLIC

Responsables et animateurs santé-sécurité, responsables hygiène et sécurité, directeurs de site, membres du CHSCT, toutes personnes ayant en charge la gestion des risques liés à la sécurité et à la santé du personnel.

LES REPAS SONT OFFERTS

Objectifs

Identifier les dangers associés à l'activité de son entreprise. Rédiger le document unique et le faire vivre. Intégrer la notion de risques psychosociaux et de pénibilité. Évaluer les facteurs de pénibilité au travail. Déclencher un programme de prévention.

Pré-requis

Connaissance de la réglementation applicable dans son entreprise.

Les + de cette formation

Présentation d'exemples de document unique et d'évaluation des facteurs de pénibilité. Travail sur les risques sécurité (incendie et explosion) et santé (risques psychosociaux). Chaque participant qui aurait déjà mené une analyse de risque est invité à venir avec ses -documents pour une étude critique et conseil.

Contenu

Faire le point sur la réglementation :

- limites juridiques : définition civile et pénale du dirigeant,
- réglementations en matière d'hygiène et de santé-sécurité.

Évaluer les risques santé-sécurité au poste de travail :

- identifier les postes concernés par la pénibilité,
- identifier les dangers,
- estimer et hiérarchiser les risques : apprécier la gravité, la fréquence, la probabilité d'apparition du danger,
- évaluation des risques psychosociaux.

Évaluer les facteurs de pénibilité :

- contraintes physiques marquées,
- environnement physique agressif,
- rythmes de travail.

Rédiger, organiser le suivi et l'évolution du document unique :

- recueillir les résultats de l'évaluation des risques,
- points clés pour répondre aux exigences de la loi,
- faire vivre son plan sécurité : organiser des bilans et mettre à jour son document unique,
- optimiser l'analyse des risques déjà réalisée dans votre entreprise.

Construire son programme d'actions et le suivre :

- agir sur les causes ou miser sur la détection pour diminuer les risques santé-sécurité,
- décider et préparer un plan de maîtrise du risque,
- formaliser son plan de maîtrise, suivre des actions décidées,
- le management des risques,
- intégrer au plan d'actions de nouvelles actions correctives et/ou préventives.